

Séance du 23 Juillet 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Bibliothèque médiathèque - Demande de subvention à la DRAC Aquitaine pour l'action culturelle menée auprès des détenus de la maison d'arrêt de Bayonne.

M. ETCHEGARAY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne, par une convention signée en décembre dernier, a engagé la médiathèque dans un partenariat autour du livre et de l'écrit au sein de l'établissement pénitentiaire.

Des agents du service « hors-les-murs », y dispensent leurs compétences : aide à la constitution d'une collection de livres, à la gestion de la bibliothèque de la Maison d'arrêt, et à la formation des détenus-bibliothécaires.

Des actions culturelles ont également été proposées, en lien avec la programmation culturelle des bibliothèques de centre-ville et de Sainte-Croix : visite d'un écrivain et conteur (Gustave Akakpo), d'une photographe (Sandrine Bousquet), ateliers d'écriture poétique (avec Lucien Etxezaharreta) et de cartes postales (avec Marie Cosnay, dans le cadre de l'année Breuer). D'autres ateliers vont être organisés en cette année 2009 ; ainsi, Marin Ledun, sociologue et écrivain, animera des séances d'écriture de textes de fiction à partir de ses romans.

Pour cette action, la Médiathèque consacrera 3 000 € de son budget 2009, crédits disponibles sur ses fonds propres (budget de fonctionnement), auxquels il convient d'ajouter les charges propres à la ville en ressources humaines (heures de travail d'un bibliothécaire pour le suivi de l'action : 950 €).

La Ville a l'opportunité d'obtenir une subvention de la part de la DRAC Aquitaine dans le cadre de l'organisation d'actions culturelles en partenariat avec le milieu carcéral (Protocole interministériel Culture / Justice). Un dossier de présentation de ce projet a donc été constitué.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention pour un montant de 3 000 € auprès de la DRAC Aquitaine – Service Livre et Lecture.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.